



2008

Sept années aux côtés des élus drômois

2001

- LA
D R Ô
M E -

caue

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA DRÔME

2008

2001



"Le CAUE en quelques dates"

7 janvier 1977 : la loi sur l'Architecture crée les CAUE et définit leurs missions.

1979 : le CAUE de la Drôme est créée à l'initiative du Département.

1995 : le CAUE est restructuré.

Il partage désormais des moyens matériels et humains avec le CALD^[1] et l'ADIL-PIE^[2], dont il se rapproche géographiquement.

Jean-Luc Piolet prend la direction commune des 3 organismes.

2005 : le CAUE emménage dans ses nouveaux locaux conçus dans le cadre d'une démarche de Qualité Environnementale.

QUE FAISONS-NOUS ?

■ Conseil et accompagnement des collectivités locales sur leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement :

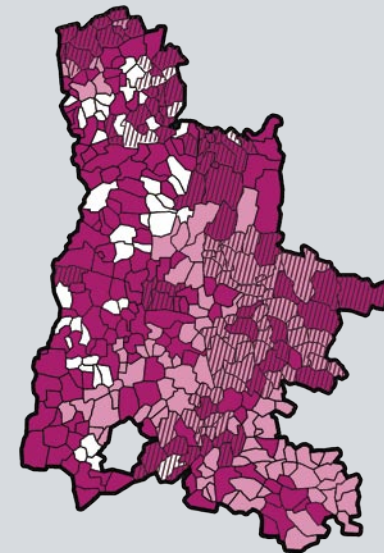
- à toutes les échelles : du bâtiment au "grand paysage", en passant par la place du village, le quartier ou l'ensemble du bourg ou du territoire communal.

- de l'amont au pré-opérationnel

■ Conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site. Parce que la qualité du cadre de vie est d'intérêt public, mais résulte de la somme des projets privés.




- Information et sensibilisation du public, animation du débat public. Parce que l'amélioration du cadre de vie est l'affaire de tous.
- Formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels.




Bilan missions CAUE 2001-2007

 Assistance
Architecturale et
Paysagère

Accompagnement
à la Maîtrise
d'Ouvrage :

 intercommunale

 communale

Depuis 2001, pratiquement la moitié des communes drômoises, soit **175** sur les 369 que totalise le département, ont fait appel au CAUE. S'y ajoutent **24** groupements de communes [dont 16 communautés de communes].

Ceci représente **69** missions nouvelles par an sur la période 2001-2007.

^[1] Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme - ^[2] Association Départementale d'Information sur le Logement - Point d'Information Energie.

QUI SOMMES NOUS ?

Une équipe de 16 personnes (13 équivalents temps pleins), dont 10 chargés de mission architectes, urbanistes ou paysagistes de formation, conseillers à la maîtrise d'ouvrage, à la disposition des maîtres d'ouvrage publics et privés. Cette équipe centrale s'appuie sur un réseau de professionnels libéraux regroupant les différents métiers de l'aménagement et du développement local, auquel il est fait appel dans le cadre de missions ponctuelles. Entre 2001 et 2007 : 80 libéraux sont ainsi intervenus pour le CAUE.



CONSEIL D'ADMINISTRATION : **Elus :** **Anne-Marie REME-PIC**, 4^{ème} vice-Présidente du Conseil général, Conseillère générale de Montélimar II, Présidente du CAUE / **Michèle RIVASI**, 9^{ème} Vice-Présidente du Conseil général, Conseillère générale de Valence I, maire-adjointe de Valence / **Jean SERRET**, Conseiller général de Crest Nord, maire d'Eure / **Claude VIGNON**, Conseiller général de La Chapelle-en-Vercors, maire de St Martin-en-Vercors / **André GILLES**, Conseiller général de Marsanne, maire de Roynac / **Dominique QUET**, maire de St Marcel-les-Valence - **Représentants de l'Etat :** **Anne JESTIN**, architecte des bâtiments de France / **Hubert GOETZ**, Directeur départemental de l'équipement / **Christian ALBIGES**, Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt / **Bernard LELOUCH**, Inspecteur d'académie - **Représentants des professions concernées :** **Michel NEVORET**, Ordre des Architectes / **Roger KAHN**, Syndicat des architectes / **Hubert GUICHARD**, Fédération française des paysagistes / **Frédérique BOMPARD**, urbaniste - **Personnes qualifiées :** **Jean-Noël COURIOL**, historien / **Pierre DESCOMBES**, Centre de formation professionnelle forestière, Chambre de commerce et d'industrie de la drôme - **Membres élus par l'Assemblée générale :** **Gilbert BOUCHET**, Conseiller général de Tain l'Hermitage, maire de Tain l'Hermitage / **Bruno LESAGE**, Office du bâtiment / **Claude BARNERON**, Ordre des géomètres / **Gérard BERTRAND**, vice-Président de la Communauté de Communes du Val d'Eygues / **Philippe LACOSTE**, Chambre d'agriculture de la drôme, maire de Tain l'Hermitage / **Jean-Louis HILAIRE**, vice-Président de la Communauté de Communes du val de drôme, maire de Poët-Célard.

2008

2001

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

BÂTIMENTS PUBLICS

Équipements et logements

Impossible en ce début du XXI^{ème} siècle de créer une architecture de qualité, sans s'inscrire dans une perspective de développement durable. Les maîtres d'ouvrage publics se doivent de donner l'exemple.

Le CAUE aide les collectivités à concevoir leurs projets de bâtiments dans une démarche qualitative : qualité architecturale, qualité fonctionnelle, qualité d'usage, qualité environnementale.



^

12 exemples de bâtiments réalisés dans les années 2001 à 2007
le CAUE avait participé à leur programmation



ÊTRE AU CÔTÉ DES MAÎTRES D'OUVRAGE...

Depuis le choix de localisation du projet, jusqu'au suivi des premières phases de son élaboration...
...en passant par la formulation des objectifs et des besoins, et l'écriture du programme.

Sur tous types d'équipements et de services : locaux administratifs, équipements scolaires ou liés à la petite enfance, espaces culturels, touristiques, sportifs... mais aussi : pépinières d'entreprises, commerces multiples, etc...

^

Centre de loisirs intercommunal
des Guards à Nyons - **2004**

arch : F Nicolas

[programme CAUE 2001 pour la CC du Val d'Eygues]



^

Gymnase de Buis-les-Baronnies - **2007**
arch : Ch Chambon, B Zambeaux et R Boursin
[programme CAUE 2001]

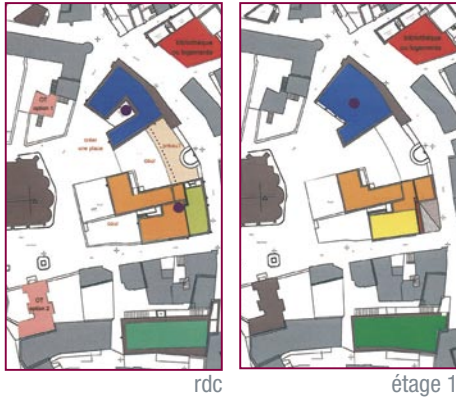
2008

2001

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

BÂTIMENTS PUBLICS

Équipements et logements



UN BÂTIMENT DE QUALITÉ ...

^
La Garde-Adhémar : un scénario de redistribution des équipements publics [document CAUE 2007]

Sait symboliser la fonction qu'il abrite.
Respecte le site dans lequel il s'implante.



<

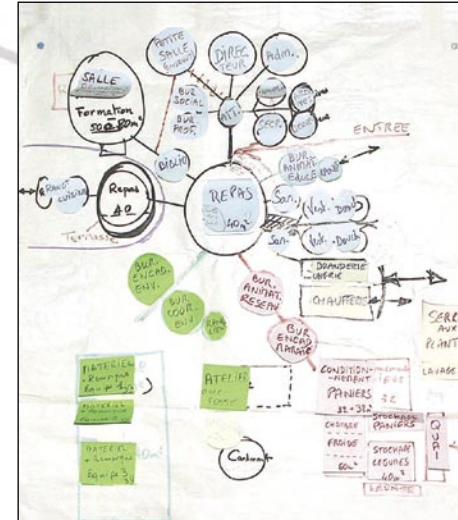
Café-bibliothèque de Chabrillan
2007 - arch : F Ramadier et D Mariaud
[programme CAUE 2003]

Respecte les hommes et les femmes qui y travaillent, l'utilisent, ou simplement le découvrent du regard.
Sait durer, tout en ayant la capacité d'évoluer.
Représente un "coût global" qui a été maîtrisé : coût d'investissement, mais aussi coût de gestion/entretien et impact social et environnemental de sa construction, de sa durée de vie et de sa démolition.



< Mairie de Bathernay,
la galerie périphérique
2007 - arch : Ph Amette
[programme CAUE 2002]

> Multi-accueil petite enfance à La Bégude-de-Mazenc
2008 - arch : ARIES [M Doxford]
[programme CAUE 2003 pour la CC du Pays de Dieulefit]



< Extension de la ferme de Cocagne à Peyrins
l'organigramme dessiné par ses utilisateurs
[programme CAUE 2006 pour la CC du Pays de Romans]

2008

2001

URBANISME

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Les collectivités sont responsables de la qualité de l'aménagement de leur territoire.

Leur projet de développement doit :

- respecter un équilibre entre urbanisation et protection de l'agriculture et des paysages,
- assurer une mixité sociale
- préserver les ressources naturelles.

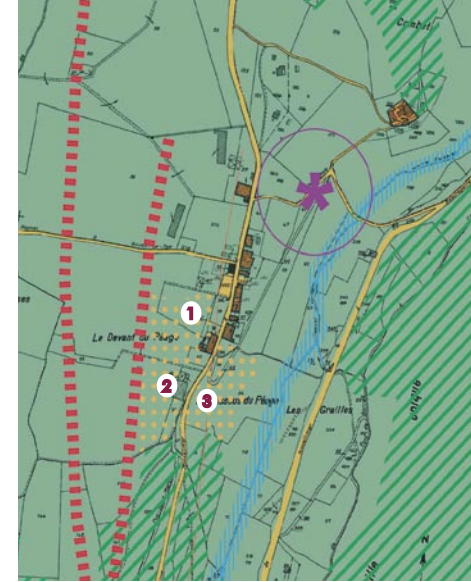
INTERVENIR LE PLUS EN AMONT POSSIBLE...

... parce que réfléchir et planifier à l'échelle communale ou intercommunale, c'est se donner les moyens, ensuite, de mieux maîtriser chacune des opérations d'aménagement.

Le CAUE aide les communes ou leurs groupements à :

- formuler leurs objectifs et principes de développement,
- choisir leur outil de planification : Plan Local d'Urbanisme ? Carte communale ?
- élaborer le cahier des charges de ce PLU ou de cette Carte communale.

> Le quartier de la Salière à Etoile-sur-Rhône
maisons locatives
de la Société Drômoise de l'Habitat/SDH
2006 - étude plan masse : Ateliers Sites
[mission CAUE 2001]

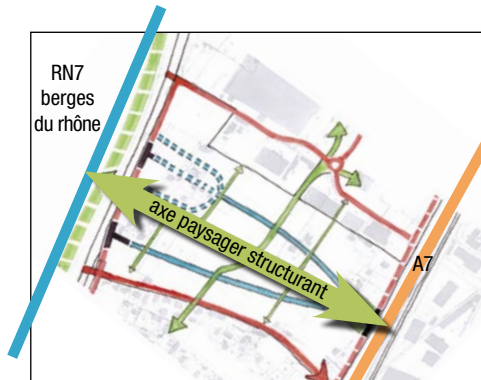


▲ site d'implantation favorable à la construction



▲ La Répara-Auriples - **2006** - étude pour le développement de l'habitat : O.Braoudakis, C.Giorgetti, S.Vallet
[programme CAUE 2006]



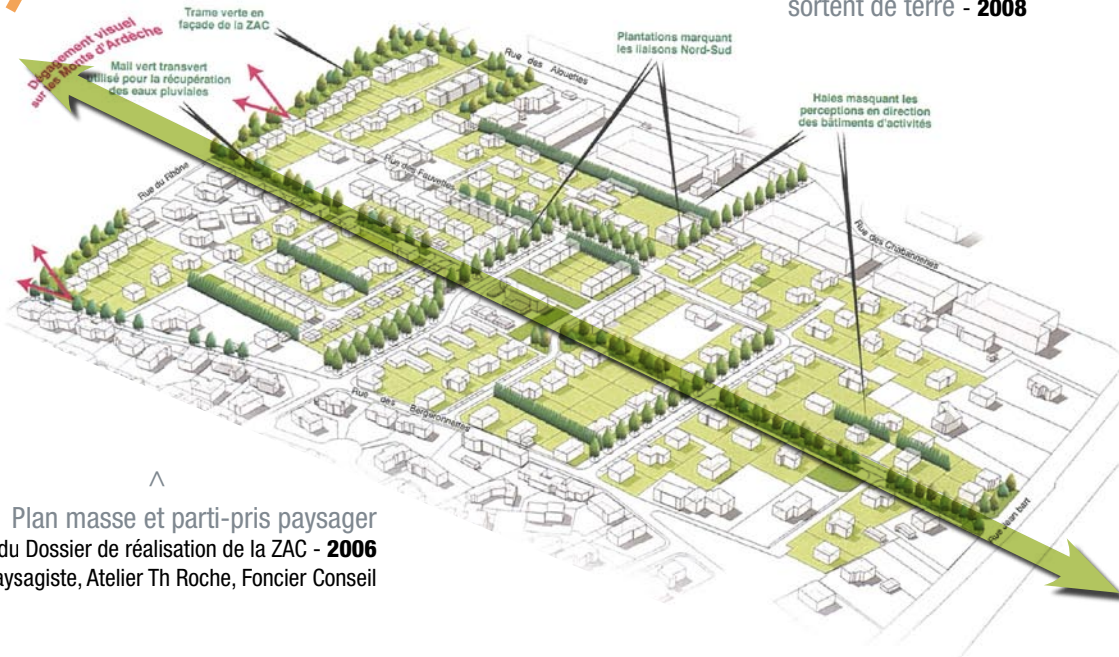


^
Schéma de principe
d'aménagement
[programme CAUE 2002]

◀ Bourg-les-Valence :
le quartier des
Chabanneries ▶



^
Les premières constructions
sortent de terre - 2008



^
Plan masse et parti-pris paysager
document extrait du Dossier de réalisation de la ZAC - 2006
Agence Larue paysagiste, Atelier Th Roche, Foncier Conseil

ACCOMPAGNER DES PROJETS DE QUARTIERS...

...sur les quartiers existants ou à urbaniser, sur les secteurs d'habitat ou les zones d'activités, aider les communes à définir leur programme :
quels types de logements construire ?, pour quelle population ?
comment intégrer des exigences concrètes en matière de qualité environnementale : prise en compte du climat, gestion des eaux, des déplacements, de l'énergie...
comment prendre en compte les recommandations en matière de densité et de mixité sociale de la *Charte d'Habitat durable* signée par le Département de la Drôme ?

Même lorsque la collectivité n'est pas maître d'ouvrage :
l'aider à formuler ses préconisations en matière de qualité d'aménagement et de construction auprès d'opérateurs privés.

2008

2001

URBANISME CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS



^

Grâne : principes d'aménagement du quartier de la Tourache
[document CAUE 2007 pour la CC du Val de Drôme et la commune]

AIDER AU CHOIX DES OUTILS...

- **réglementaires** : lotissement, Zone d'Aménagement Concerté [ZAC]...
- **fonciers** : Zone d'Aménagement Différé [ZAD], Droit de Préemption Urbain [DPU]...
- **financiers** : Participations pour Voies et Réseaux [PVR], Programme d'Aménagement d'Ensemble [PAE]...

>

Urbanisation en greffe du village de Hostun
2007 [missions CAUE 2002 et 2003]



^ Le "hameau nouveau" de Cobonne - **2006**
étude plan masse : cabinet Giraud/Stevenin [missions CAUE 2001 et 2002]





-  zone NA des Crozières
-  foncier communal
-  voiries principales
-  espace public
-  frange verte






Lotissements : un nouveau service offert aux élus en 2008

À la demande du maire, le CAUE, en partenariat avec la DDE, examine chaque projet de lotissement en amont du dépôt de permis d'aménager, en présence des maîtres d'ouvrage (privés ou publics) et de leurs maîtres d'oeuvre.
 Au siège du CAUE, et en subdivisions de Die et de Nyons.

Besayes : réflexion préalable à l'urbanisation d'une zone NA
 [document CAUE 2005]



ZA intercommunale à Luc-en-Diois : le contexte paysager

-  zone d'activités
-  rivières
-  RD 93
-  tracé déviation
-  limite d'urbanisation

Barnave : réflexion préalable à la création d'un lotissement privé
 [document CAUE 2007]

Luc-en-Diois : extension de la zone d'activité intercommunale
 [document CAUE 2006 pour la CC du Diois et la commune]

2008

2001

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

ESPACES PUBLICS

L'espace public est par principe l'espace de tous, le lieu légitime de l'action publique.

A une époque où le privé se dissimule de plus en plus derrière des murs de clôture, l'espace public est celui de la continuité spatiale et le lieu du brassage social.

PROGRAMMER UN ESPACE PUBLIC DE QUALITE C'EST :

L'inscrire dans une cohérence et une continuité spatiales :

réfléchir schéma et principes généraux avant de "zoomer"

Le rendre accessible à tous, et donc aux usagers les plus "fragiles" : personnes à mobilité réduite, piéton face à l'automobile...

Permettre la diversité de ses usages, et rendre lisible leur hiérarchie... mais ne pas interdire que ses usages puissent évoluer dans le temps !

Le penser "durable" : techniques et des matériaux respectueux de l'environnement, facilité de gestion et d'entretien...



^

Ruelle du centre ancien de Donzère - 2006
réal : cabinet Paysages [S Giorgis] [programme concours CAUE 2003]



Le théâtre de verdure de Grane
2006 - réal : agence APS
 [mission CAUE 2002]



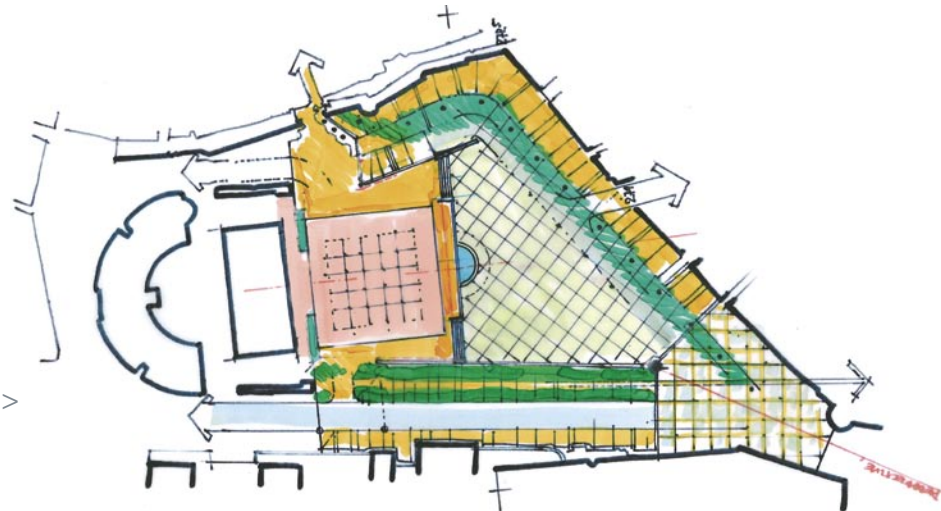
Le Chemin des Princes, motte du Château
 à Loriol - **2006** - réal : F Ramadier et M Florin
 [mission CAUE 2001]



Mise en valeur du parcours de l'eau à Beauvallon
2007 - réal : Ch Baudot paysagiste
 [missions CAUE 2003-2004]



Un scénario d'aménagement de la
 place de la mairie à Nyons
 [document programme CAUE 2007]



Traitement des abords dans le quartier de
 Sauve à Nyons - **2005** - réal : ville de Nyons
 [programme CAUE 2002]

2008

2001

PAYSAGE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

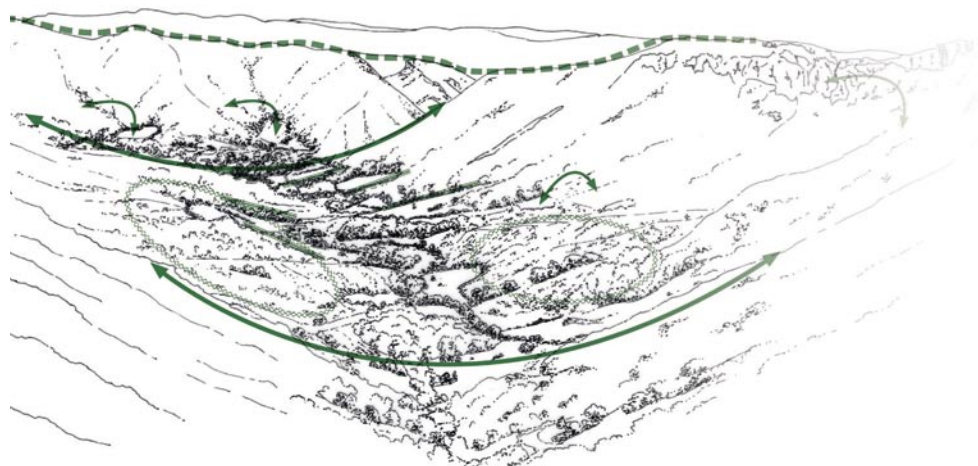
Patrimoine commun naturel et culturel, "le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations".

Convention Européenne du Paysage 2000.

Préserver, gérer, mettre en valeur les paysages drômois, à la qualité largement reconnue, constituent un véritable enjeu : le CAUE se place au côté des collectivités locales pour impulser ou accompagner leurs initiatives en faveur des paysages.



^ "Charte paysagère du Vercors" - **2006** - Agence "Sites et paysages", A Daburon, S Vallet et F Golay [programme CAUE 2005]



^ "Charte paysagère du territoire de la Gervanne" - **2006** - Agence "sites et paysages", A Daburon, S Vallet et F Golay [programme CAUE 2005]



^

Lus-la-Croix-Haute

Lecture et analyse du paysage du Diois

[document CAUE 2002]

La combe de Die et le Glandasse >



Révéler les éléments de cohérence, d'ambiance et d'identité qui fondent un territoire.

Elaborer un projet paysage ou une "Charte paysagère" en s'appuyant sur ces éléments d'identité et de qualité, afin de :

- mieux prendre en compte la dimension paysagère - qui se joue des limites administratives - dans les documents d'urbanisme,
- se doter d'un cadre de références, et d'un outil de gestion et de dialogue autour des projets d'aménagement futurs.



< Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze

Lecture et analyse du grand paysage des Baronnies

[document CAUE 2001]

La Roche-sur-le-Buis

v



2008

2001

PATRIMOINE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS



^

Le château de Soyans

[programme de consolidation et mise en valeur,
mission CAUE 2003]

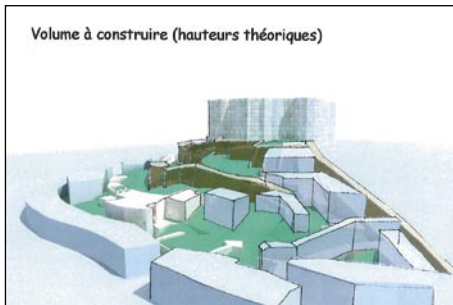
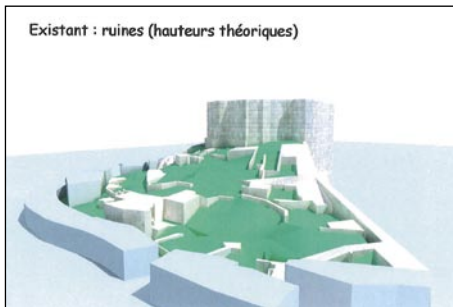
Monumental et protégé à ce titre,
ou "petit" non protégé,
vieux de 1000 ans ou né au XX^{ème} siècle,
religieux, militaire, industriel ou agricole,
élément bâti, forme urbaine ou paysage,
... le patrimoine revêt bien des formes.



^

Les anciens établissements Gay à Saint-Donat
[réflexion préalable à leur reconversion, mission CAUE 2002]

<



"Conserver" le patrimoine, c'est vouloir le garder vivant, c'est-à-dire accompagner son évolution vers des usages d'aujourd'hui et de demain.

C'est par exemple aider une collectivité à :

- Lancer une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager [ZPPAUP],
- Installer un café-bibliothèque dans une maison adossée au rempart [Chabrillan], ou un théâtre de verdure dans le site d'un Château médiéval [Grâne],
- Définir le programme de mise en valeur du vieux village [Suze-la-Rousse].
- Ou réfléchir sur la valorisation du patrimoine de pierres sèches dans le canton de Grignan.

^
Le vieux village de Suze-la-Rousse
2006 - Étude de mise en valeur : P Bienvenu, paysagiste et M Veran-Hery, architecte du patrimoine
[programmation CAUE 2004-2005]



^
Ancienne truffière à
Saint-Paul-Trois-Châteaux
[réflexion sur sa valorisation touristique,
CAUE 2007]



^
Patrimoine de pierre sèche dans le
canton de Grignan
[réflexion préalable à sa valorisation, CAUE 2006]

2008

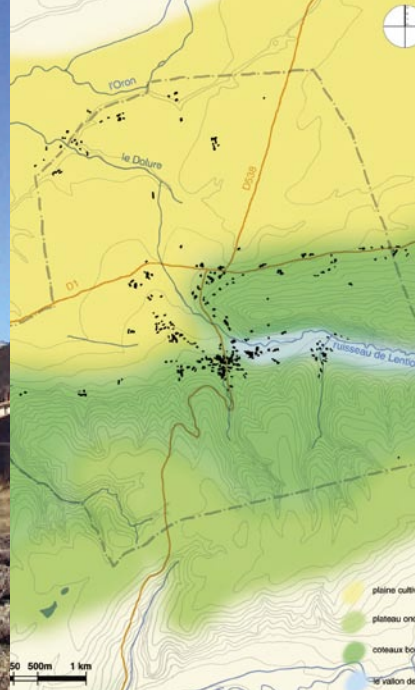
2001

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

PATRIMOINE

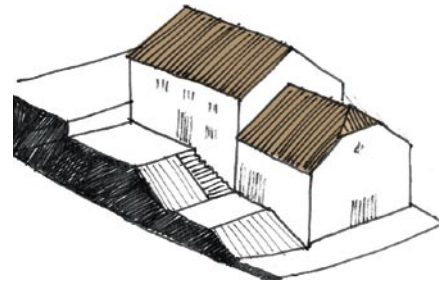


Morphologie villageoise
La Motte-Chalancon



RÉPERTOIRE DÉPARTEMENTAL : "ARCHITECTURE, PAYSAGE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL"

À la demande du Département de la Drôme, le CAUE élabore depuis 1999, en partenariat avec la Conservation du patrimoine de la Drôme, un "Répertoire départemental : architecture, paysage et développement local".





^
Village et montagnes du diois
Saint-Julien-en-Quint



^
La plaine de la Valloire
Lens-Lestang

125 COMMUNES SUR 369 DÉJÀ COUVERTES

Depuis 2001, les territoires de Rhône-Valloire [10 communes 2001-2002], puis celui du Diois [52 communes 2002-2007] sont venus s'ajouter à ceux des Chambaran et du Val d'Eygues.

L'objectif est à terme de couvrir l'ensemble du département ...

UN OUTIL DE CONNAISSANCE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE

De l'étude des grandes composantes du paysage, jusqu'à l'élaboration pour chaque commune d'un "cahier" analysant l'implantation des villes et villages, leur morphologie, la typologie du bâti [urbain et isolé]...

...le *Répertoire* met en lumière ce qui fonde le patrimoine identitaire d'un territoire donné, et tente de dégager les enjeux de la préservation et de la mise en valeur de ce patrimoine.

Les aménagements publics, l'urbanisme de demain, peuvent s'appuyer sur ce travail de référence à l'échelle des bassins de vie, mais aussi de la commune.



>
Maison de rue
Valdrôme

2008

2001

LES MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT



^
Le massif de la Forêt de Saoû
un espace naturel sensible et un site classé

Dans le cadre d'une convention,
le CAUE apporte un soutien
méthodologique aux différents services
du Département.



^
L'Auberge des Dauphins
[mission CAUE 2004]

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Aide à la prise en compte de la
qualité paysagère dans les projets
d'infrastructures routières [ex : tunnel des
Grands Goulets].

Participation à l'examen des projets
soumis au Comité d'Etudes Techniques
des Opérations Routières [CETOR].

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

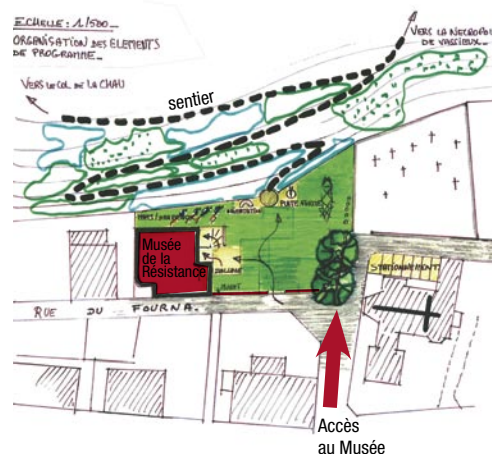
Dans le cadre de démarches visant à une qualité urbanistique, architecturale et environnementale : pré-programmation de la construction, de l'extension, ou de la réhabilitation de bâtiments départementaux : collèges, médiathèques, musées...

PATRIMOINE

Avec la Conservation du patrimoine :
Elaboration du répertoire départemental "Architecture, paysage et développement local" sur les territoires de Rhône-Valloire et Diois.
Co-réalisation des ouvrages *Patrimoines des Baronnie* et *Patrimoines du Diois*, et de la carte "Patrimoine et architecture du XXème siècle".
Contribution aux publications *Pierres de la Drôme* et *Fortifications et châteaux dans la Drôme*.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Aide à la définition d'un schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles intégrant la prise en compte des paysages et une politique d'intervention sur les "sites".



^

Musée de la résistance de Vassieux
[document CAUE 2005]



^

La cité scolaire de Nyons
[mission CAUE 2004]

URBANISME ET HABITAT

Accompagnement des *Assises départementales du logement* et participation à l'animation du *Plan d'action drômois pour le logement* [formation des élus, publications thématiques...].
Aide à l'élaboration et au suivi de la *Charte d'habitat durable*.

ET AUSSI

Pour le service éducation : soutien à des projets pédagogiques dans le cadre de la restructuration de collèges.
Pour le service environnement : soutien méthodologique visant à une meilleure prise en compte de la qualité environnementale dans les projets de bâtiments des communes et groupements de communes.

2008

2001

CONSEIL AUX PARTICULIERS

ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE



Responsabilité collective, la qualité du cadre de vie passe par la qualité de chaque projet privé.

Afin d'améliorer la qualité architecturale des constructions et leur insertion dans le site environnant, le CAUE apporte un conseil gratuit à tout particulier désireux de construire, réhabiliter un bâtiment ou aménager un terrain.

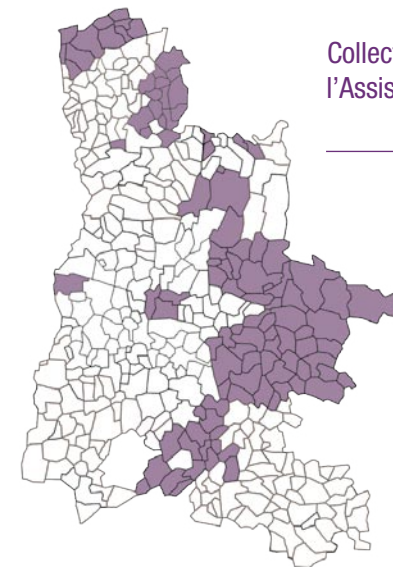
De l'implantation de la maison à l'aménagement du jardin, en passant par le choix des matériaux, celui de l'énergie... tout ce qui fait la qualité architecturale et environnementale des constructions est abordée.

**3300 CONSEILS
DISPENSÉS DEPUIS
2001**

■ à la permanence hebdomadaire au siège du CAUE,

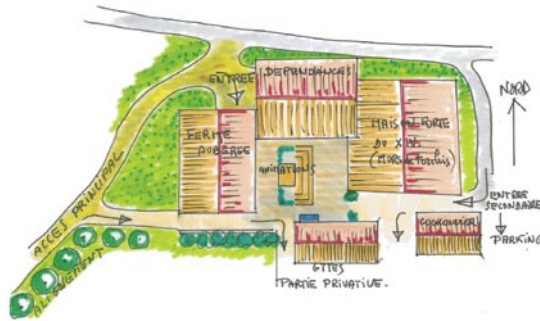
■ lors de permanences et de rencontres sur le terrain avec les architectes conseillers du CAUE, dans le cadre de conventions passées avec les collectivités qui souhaitent proposer un "service de proximité",

■ sur les dossiers de permis de construire, en lien avec la Direction Départementale de L'Équipement et ses subdivisions, jusqu'en 2007.



Collectivités couvertes par
l'Assistance architecturale
et paysagère

CC DU CRESTOIS
CC DU DIOIS
CC DU PAYS DE ROMANS
CC DU PAYS DU ROYANS
CC DE RHÔNE-VALLOIRE
CC DU VAL D'EYGUES
COMMUNE DE LORIOLE
COMMUNE DE HOSTUN



Aménagement des abords de fermes : un exemple à Saint-Laurent-d'Onay
[document CAUE 2005 pour le CIVAM "en avant la Drôme des collines"]

^
Rénover, construire en Drôme
juillet 2006 - la brochure destinée au grand public et ses trois fiches [matériaux, règlement et énergie]

2008

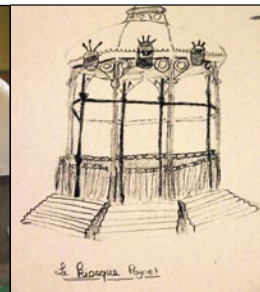
2001

INFORMATION - SENSIBILISATION - FORMATION

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Développer la sensibilité des jeunes à l'espace et à l'architecture, les aider à prendre leur place de citoyen dans leur quartier, leur village, leur ville...

- en soutenant les projets pédagogiques initiés par des enseignants à l'école, au collège, au lycée,
- en proposant des outils pédagogiques : publications, expositions, CD Rom, jeux...



^

Projets d'élèves - 2006 - collège Camille Vernet à Valence.

DÈS LA MATERNELLE...

Découvrir le patrimoine de son village, ou le paysage de sa commune,

- suivre le chantier d'extension de son école

■ réfléchir à l'aménagement de sa cour de récréation,

- imaginer la maison idéale par le dessin, des visites, des rencontres, la confection de maquettes...



Découverte de "la silhouette du village" - **2006-2007** - écoles primaire et maternelle de Montbrun-les-Bains



"Collèges et culture"
Visite à Rovaltain [bâtiment du SDED]

2006-2007
les élèves du collège François Gondin de Chabeuil.

DANS LES COLLÈGES

Dans le cadre de "collèges et culture", le programme de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement proposé par le Département, intervention du CAUE dans 10 collèges autour de l'exposition "architecture du XX^{ème} en Rhône Alpes".

À l'occasion de chaque restructuration ou extension de collèges : travail avec les élèves sur l'architecture et les notions de qualité environnementale.

Projets d'extension d'écoles

2003-2004 >
"Artisans messagers"
avec la CAPEB - Malataverne .

2006-2007 Hostun - l'architecte : >
Bernard Cogne présente le projet.



< Découverte
du patrimoine
architectural
et naturel
du Diois
2003-2005
Saint-Nazaire-
le-Désert
[CC du Diois].



2008

2001

INFORMATION - SENSIBILISATION - FORMATION

SENSIBILISATION : GRAND PUBLIC, ÉLUS ET PROFESSIONNELS

Susciter et organiser le débat autour des thèmes qui forment le cœur de métier du CAUE, Offrir aux élus et aux professionnels des occasions de rencontres et d'échanges, Informer et témoigner, en présentant des démarches et des réalisations de qualité par des rencontres, des visites, des expositions, des publications...

Architecture du XX^{ème} en Rhône-Alpes > après l'Hôtel du Département à Valence et le château du Grignan, une exposition qui se promène de collèges en lycées...



EXPOSITIONS



^

Une provocation constructive : architecture et développement durable au Vorarlberg 2004 - 600 visiteurs pour découvrir comment les autrichiens construisent "durable".



VISITES



Accessibilité pour tous
des espaces et bâtiments publics
10 juin 2004 - 80 participants réunis à Tain l'Hermitage.



RENCONTRES

Patrimoine et architecture contemporaine
23 mars 2005



2005



2006



2007



2008

La "Semaine du développement durable en Drôme Ardèche"



Qualité des extensions des bourgs et villages drômois à Albon - **5 octobre 2007** - près de 130 participants pour découvrir 4 opérations exemplaires et en débattre.

2008

2001

INFORMATION - SENSIBILISATION - FORMATION

FORMATION DES MAÎTRES D'OUVRAGE ET DES PROFESSIONNELS - FORMATION

Former les élus et les professionnels :
parce qu'être maître d'ouvrage est
une tâche difficile,
parce que les règles et les pratiques
évoluent continuellement...

Formations post assises du logement : >
Quel pouvoir des communes pour une politique
de l'habitat ?

automne 2006 - 230 participants, dont 120 élus, aux
5 sessions "décentralisées" à Crest, La Baume d'Hostun, Nyons,
Portes-les-Valence et Roynac.



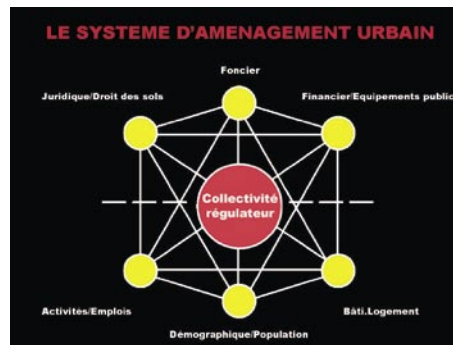
^

Visite du collège de Villeeneuve de
Maguelonne [34]. Introduction à la
pratique de la démarche HQE
octobre 2003 - à l'attention des personnels du
Département de la Drôme.



Le système et les outils de l'aménagement

mai/juin 2007 - pour les équipes de Drôme Aménagement Habitat, Habitat du Pays de Romans et Office de l'Habitat de Montélimar.



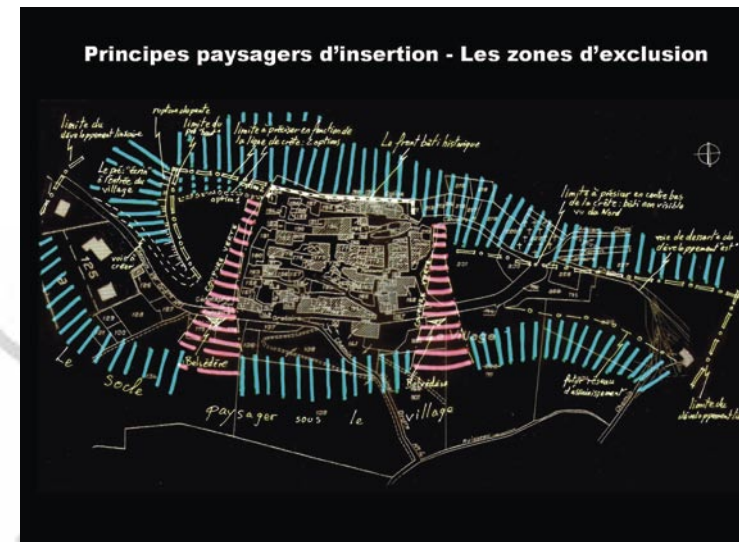
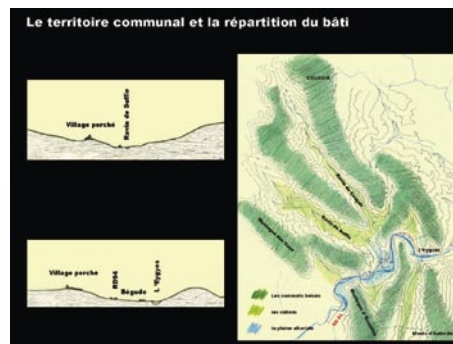
Projet d'aménagement et urbanisme

juillet 2004 - pour les élus et le personnel de la Communauté de Communes du Val de Drôme [CCVD] 40 personnes.

< Quelques "planches" extraites de la formation



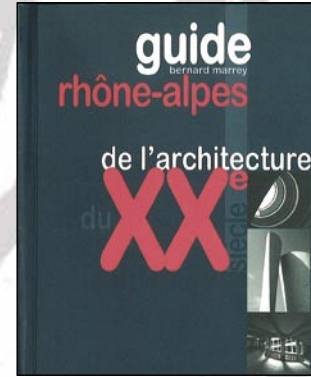
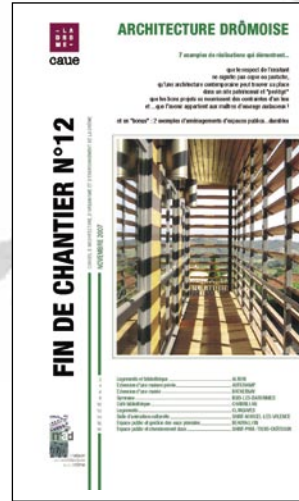
< Loi SRU Solidarité et Renouvellement Urbain **2001** - 400 élus et techniciens lors de 8 demi-journées

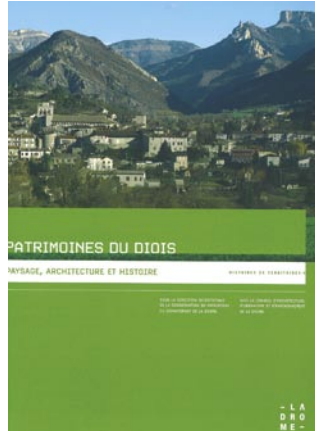
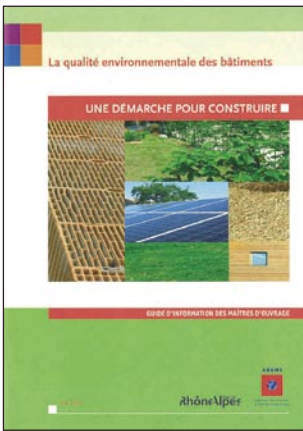
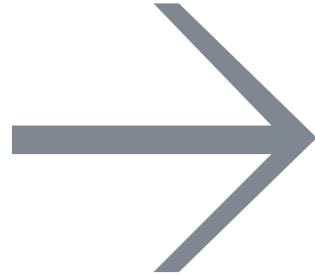
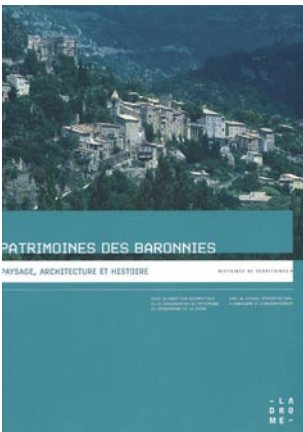
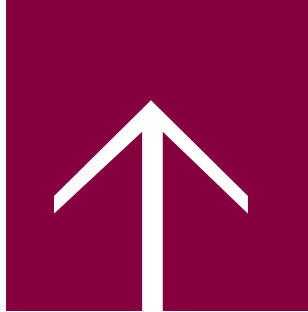
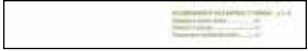


2008

2001

INFORMATION - SENSIBILISATION - FORMATION







Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme
44 rue Faventines - Entrée du public place Jean Collombet - BP 1022 - 26010 Valence Cedex
téléphone 04 75 79 04 03 - **télécopie** 04 75 79 04 17 - **courriel** caue@dromenet.org - **site internet** <http://caue.dromenet.org>
